

Le dilemme des entreprises publiques

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3733 - Jeudi 3 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Dossiers du passeport, permis et carte nationale

Le certificat de résidence n'est plus exigé aux mineurs

Page 24



Ouverture des premières rencontres algéro-françaises de la santé Boudiaf pour un partenariat «exemplaire»

Page 2

Un acte démentiel ?

Par Mohamed Habili

Ce n'est pas assez dire que rien ne va plus entre la Russie et la Turquie, depuis que celle-ci a abattu un bombardier appartenant à celle-là et qui opérait à la frontière avec la Syrie. A moins d'excuses présentées par la Turquie, il est clair que la Russie ne se contentera pas de sanctions économiques prises à son encontre, dont certaines sont déjà effectives, mais qu'elle se saisirait de la première occasion venue pour lui rendre la pareille. C'est à cela que les Turcs semblent s'attendre, du reste, dont les avions ne pénètrent plus dans l'espace aérien syrien, que jusque-là ils sillonnaient en toute liberté. Cela fait une soixantaine d'années qu'un membre de l'Otan n'a pas abattu un avion russe. Et il a fallu que ce soit la Turquie, cette pièce rapportée, le membre le moins naturel dans une organisation pour Occidentaux, ce qu'elle n'est pas, qui ose ce coup de force, que les Russes qualifient de coup de poignard dans le dos. Ceux-ci se sont empressés d'armer leurs avions de missiles air-air, afin que la mésaventure ne se reproduise pas. Chacun aura compris que ces missiles sont destinés exclusivement aux avions turcs, pour le cas où ils se trouveraient à portée de tir. Ainsi donc, si les Turcs ont bien descendu un avion russe, ils en payent maintenant le prix par la désertion du ciel syrien, où précédemment ils voulaient instaurer une zone d'exclusion. Une portion du ciel syrien vide d'avions à la perpendiculaire de quoi se trouverait placée sous leur contrôle une portion égale du territoire syrien.

Suite en page 3

Abderrahmane Benkhalfa à propos de la loi de finances 2016

«Un deuxième salaire pour les démunis»



La loi de finances 2016 va décourager les importations inutiles, permettre une lutte plus efficace contre la désorganisation du marché en allant vers la «vérité des prix» et combattre le gaspillage et les trafics en tous genres. «Nous ne pouvons plus vivre dans le même confort», a déclaré le ministre, rappelant que l'électricité est subventionnée à plus de 70%, de même que le sucre, le lait ou la semoule, et qu'il s'agit, dorénavant, d'en libérer «progressivement» le coût. [Lire page 2](#)

Protection par l'Unesco

Huit parcs nationaux reconnus comme réserves de biosphère

Page 4

Commercialisation

Création prochaine du premier marché de tableaux d'art

Page 13

Abderrahmane Benkhalfa à propos de la loi de finances 2016

«Un deuxième salaire pour les démunis»

■ La loi de finances 2016 va décourager les importations inutiles, permettre une lutte plus efficace contre la désorganisation du marché en allant vers la «vérité des prix» et combattre le gaspillage et les trafics en tous genres. «Nous ne pouvons plus vivre dans le même confort», a déclaré le ministre, rappelant que l'électricité est subventionnée à plus de 70%, de même que le sucre, le lait ou la semoule, et qu'il s'agit, dorénavant, d'en libérer «progressivement» le coût.

Par Meriem Benchaouia

L'année 2016 s'annonce très difficile pour les Algériens au vu du projet de la loi de finances 2016 qui vient d'être adopté par l'APN. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a commenté, hier sur les ondes de la Radio nationale, les dispositions de cette dernière. Il a affirmé, à ce propos, qu'elle a été élaborée en bonne partie pour l'argent épargné par les Algériens. Il s'agit, selon lui, de s'appuyer désormais sur «des ressources financières nationales, parmi lesquelles la fiscalité représente une bonne part, pour maintenir la croissance, les recettes tirées habituellement de la vente des hydrocarbures ayant chuté de quelque 45%». La loi de finances pour 2016 va décourager les importations inutiles, permettre une lutte plus efficace contre la désorganisation du marché en allant vers la «vérité des prix» et lutter contre le gaspillage et les trafics en tous genres. «Nous ne pouvons plus vivre dans le même confort», a-t-il déclaré, rappelant que l'électricité est subventionnée à plus de 70%, de même que le sucre, le lait ou la semoule et qu'il



s'agit, dorénavant, d'en libérer «progressivement» le coût. L'augmentation de certains impôts prévus par le projet de loi de finances 2016 ne toucheront pas les couches vulnérables qu'il a estimées à «10 millions de citoyens», a assuré le ministre.

«Ils seront protégés par l'allocation d'une sorte de deuxième salaire», a-t-il déclaré. Benkhalfa a indiqué que ces nouvelles mesures fiscales et taxes visaient à rationaliser la consommation des produits dont le subventionnement pèse lourdement sur le budget de l'Etat.

Pour lui, l'Etat continuera à subventionner les prix de ces produits tant que la consommation est «raisonnable», mais dès que celle-ci dépasse un certain niveau le citoyen doit payer ces nouvelles taxes. Concernant le volet fiscal, le ministre signale que le pays

entend récupérer par ce biais environ 3 000 milliards de DA, «afin d'assurer la transition du pays de l'économie du pétrole à celle de l'économie réelle». S'agissant de l'ouverture du capital des entreprises publiques au privé, il garantit que «celui-ci ne dépassera pas les 34%», ajoutant qu'elle est exclusivement destinée aux investisseurs locaux et «pas aux étrangers». Le ministre a également indiqué que les dispositions du projet de loi de finances 2016 visaient à réaliser des objectifs à caractère socio-économique et financier comme le soutien de l'entreprise, la promotion du produit national, l'élargissement de l'assiette fiscale et la simplification des procédures administratives au profit des entreprises. Pour rappel, le projet de loi de finances 2016 propose de relever le taux de la TVA pour passer de 7% actuellement à 17% sur la vente de gasoil, sur le gaz naturel lorsque la consommation dépasse 2 500 thermie/trimestre et sur l'électricité lorsque la consommation dépasse les 250 kilowatt-heure/trimestre. Avec ces augmentations, les prix des carburants vont passer à 19 DA/litre pour le gasoil et à 25 DA/litre pour l'essence super. M. B.

Ouverture des premières rencontres algéro-françaises de la santé

Boudiaf pour un partenariat «exemplaire»

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a plaidé pour un cadre réglementaire afin d'encadrer les différentes actions de partenariat bilatéral dans le domaine de la santé liant l'Algérie et la France.

Cette volonté a été exprimée lors des premières rencontres algéro-françaises de la santé. Le premier responsable de la santé a souligné que l'objectif de la rencontre consiste à «impulser un nouvel élan dans un cadre réglementaire renoué» au partenariat bilatéral dans le domaine de la santé. «Le secteur de la santé se prête parfaitement à la mise en place d'un partenariat institutionnel exemplaire», a estimé, à ce propos, M. Boudiaf, arguant des «liens profonds» qui unissent les praticiens des deux rives de la Méditerranée ainsi que des «nombreux domaines et chantiers pouvant être engagés».

Abdelmalek Boudiaf a précisé qu'il est concrètement attendu «un nouveau départ, sur des bases claires, autour de projets fédérateurs», citant en exemple celui de la création de l'Agence algérienne des médicaments qu'il souhaite faire bénéficier de l'expérience de l'Agence française pour la sécurité du médicament.

Abordant, par ailleurs, le volet de la formation, le ministre a noté qu'il serait opportun de mettre en

place un mécanisme de concertation qui tienne compte des intérêts de la santé publique en ciblant les domaines prioritaires».

Il a cité, à ce propos, la formation paramédicale dans le domaine de la lutte contre le cancer, la gestion et l'organisation des services médicaux hospitaliers, le secrétariat médical, le management hospitalier et, enfin, la formation en pédiatrie.

Il en est de même s'agissant de la transplantation et des greffes d'organes pour lesquelles il a souhaité «l'accompagnement» de l'Agence algérienne des greffes par l'Agence française de biomédecine, afin de mettre en place un cadre organisationnel «adéquat» promouvant le don et le développement de la greffe sur des «bases efficaces et performantes et dans le respect des règles universelles de la morale et de l'éthique», a-t-il observé.

Le premier responsable du secteur de la santé a également plaidé pour la mise en place de normes et de standards en matière d'ingénierie hospitalière ainsi que de «normes nationales en matière d'accréditation et d'homologation des équipements de santé».

Évoquant la «richesse» du programme de cette rencontre, M. Boudiaf a indiqué que les sujets qui y seront développés consti-



tuent une «priorité» pour le secteur qu'il dirige et s'inscrivent en «droite ligne» de la déclaration commune de partenariat, signée par les présidents des deux pays en décembre 2012. Cette déclaration, a-t-il rappelé, a trait à la «promotion de la coopération institutionnelle et technique entre les deux pays pour la période 2013-2017».

«Il s'agira de construire un nouveau processus de coopération en ayant à l'esprit la nécessité d'aller vers la fluidification des informations et l'encouragement



de la multiplication des actions de partenariat», a conclu le ministre. Pour sa part, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, a qualifié la première édition des rencontres algéro-françaises de la santé d'étape «inédite» pour le renforcement du partenariat bilatéral, soulignant les opportunités de coopération que peut offrir ce secteur.

Intervenant lors des travaux de cette rencontre, M. Emié a plaidé pour la création d'une «alliance» algéro-française de la santé, relevant les opportunités de coopé-

ration qui se développent en Algérie, notamment dans le domaine de la santé.

Notant la présence de «très haut niveau» de 11 agences spécialisées et de 23 entreprises françaises à la rencontre, le diplomate a estimé que cela témoigne de «la vigueur et la vitalité» des relations bilatérales en matière de santé et, plus globalement, du partenariat d'exception voulu par les chefs d'Etat des deux pays.

Louiza Ait Ramdane

Vastes opérations d'assainissement et faible amélioration

Le dilemme des entreprises publiques

■ Ce qui s'est passé mardi à la SNVI, en plus de la grève des travailleurs de l'Etusahier et bien avant la protestation des employés du complexe El Hadjar, ouvre la voie encore une fois à des interrogations sur la relance du secteur économique public dans cette conjoncture financière difficile marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole et des réserves de change en baisse.

Par Nacera Chennafi

Le gouvernement mise essentiellement sur le secteur de l'industrie pour stimuler et conforter la production locale sachant qu'après une amélioration durant le dernier trimestre 2014, l'activité industrielle a baissé dans le secteur public et a demeuré relativement stable pour celui du privé au 1^{er} trimestre 2015, selon une récente enquête de l'Office national des statistiques.

L'Etat a déboursé en cinq ans 320 milliards de dinars pour l'assainissement des entreprises publiques. C'est quoi un assainissement des entreprises publiques ? Il s'agit de répondre aux besoins en fonds de roulement (BFR) de ces entreprises pour faire face aux dépenses liées à leur cycle d'exploitation et aussi d'investissement. Donc, il est question d'injecter de l'argent dans les comptes des EPE. Cette politique a été entamée lors des opérations de restructuration du paysage économique public entamées dès la crise de 1986. Mais toutes ces aides ne semblent pas donner leurs fruits. Pour preuve, il y a l'exemple de la Société nationale des véhicules industriels SNVI, puisque la protestation de mardi a fait des blessés dans les rangs des travailleurs.

Des travailleurs de la SNVI se sont regroupés mardi devant la direction générale de l'entreprise, située à Rouiba, pour protester contre «un retard dans le versement de leur salaire mensuel». Selon l'APS, un responsable de la direction a expliqué que «ce

Ph.D. R.



Travailleurs de SNVI en grève

mouvement de contestation était dû à un retard dans le virement du salaire mensuel d'une partie des travailleurs» de l'entreprise. Des affrontements ont éclaté entre ces travailleurs et des forces de l'ordre déployées pour libérer la route nationale. Une dizaine de blessés ont été dénombrés. Il est à noter que les salaires ont été versés. La SNVI emploie près de 7 000 travailleurs et l'Etat a dégagé en février dernier 91,784 milliards de dinars pour la mise en place de son plan de développement.

Hier, c'était au tour des travailleurs de l'Etusahier d'entamer une grève. Il s'agit également d'une entreprise publique de transport commun. Un service minimum est assuré. Ils réclament la réintégration de leurs collègues suspendus et nommer

un responsable de l'entreprise qui est géré actuellement par intérim. Le gouvernement a opté pour la relance du secteur industriel dans l'espoir que ce dernier apporte une valeur ajoutée à l'économie nationale. Officialisé le 23 février dernier, le plan de restructuration du Secteur public marchand industriel (SPMI), ambitionne de redynamiser le secteur industriel. Le ministre de l'Industrie avait révélé que durant les quinze dernières années, il a été recensé «environ 30 milliards de dollars d'importations sur les trois plus grandes filières». Dans son ambition de relancer le secteur industriel, le ministre démarre d'un constat triste, car : «Il n'y a pas 200 grandes entreprises en Algérie». Selon lui, «10% seulement de ces entreprises atteignent 2 mil-

liards de dinars de chiffre d'affaires». Les 12 groupes industriels se composent de 7 groupes nouvellement créés et de 5 autres déjà existants. Les 7 nouveaux portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Dans le PLF 2016 adopté dans la confusion par l'APN, l'article 66 autorisant l'ouverture du capital des entreprises publiques à l'actionnariat national résident avec le maintien de 34% de ses actions pour une durée de cinq ans. Une mesure vue comme une relance des privatisations.

N. C.

Transport public

Mouvement de protestation des travailleurs de l'ETUSA

Les travailleurs de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ont organisé mercredi un mouvement de protestation pour revendiquer l'«accélération» de la désignation d'un nouveau directeur général de l'entreprise gérée actuellement par la directrice des ressources humaines, a affirmé à l'APS le secrétaire général du syndicat des travailleurs de l'ETUSA, Mohamed Merkal.

Les travailleurs ont mis fin à leur protestation vers 12:30 à travers diverses stations, à savoir Hussein-Dey, Hassiba Ben Bouali, Chevalley et la Place du 1^{er} Mai, a constaté l'APS lors d'une tournée à Alger. M. Merkal a affirmé qu'il ne s'agit pas d'une

grève mais plutôt d'un mouvement de protestation sur l'urgence de désigner un nouveau directeur général de l'entreprise gérée depuis plus de deux mois par la directrice des ressources humaines. Dans un souci d'assurer une bonne gestion de l'entreprise, nous avons décidé d'organiser ce mouvement de protestation en vue de faire porter notre voix à la tutelle pour désigner un directeur général. La directrice des ressources humaines qui remplace l'ex-directeur général depuis deux mois, s'est refusée à toute déclaration au sujet de la protestation arguant qu'elle était en réunion au niveau de la direction générale de l'entreprise.

APS



Ph.D. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un acte démentiel ?

suite de la page Une

Ce beau projet, qu'ils étaient du reste les seuls à défendre, il faut maintenant qu'ils en fassent leur deuil, parce que ce sont eux qui n'ont plus accès au ciel syrien. Ce ne serait pas si grave pour eux s'il ne s'agissait que de ne plus pouvoir effectuer des raids contre Daech, contre lequel ils ne sont guère acharnés, comme on le sait. L'ennui pour eux, c'est qu'ils ne peuvent plus sous couvert d'attaquer Daech bombarder les positions kurdes en Syrie. Désormais, c'est comme si les Russes s'étaient engagés à couvrir les détachements kurdes dans leurs déplacements en territoire syrien. Les autorités turques, tout occupées à faire du zèle pour complaire à l'Otan, dont ils ont pu forcer l'entrée, ce qui les autorise à espérer faire de même avec l'Union européenne, n'ont certainement pas pensé à cette conséquence en cédant au plaisir irrésistible d'abattre un avion russe dans l'incapacité de se défendre. Elles étaient en passe de construire une relation privilégiée, stratégique même avec la Russie, un partenaire commercial de premier plan, notamment avec le projet de gazoduc devant passer par chez elles pour contourner l'Ukraine, elles ont tout sacrifié parce qu'elles n'ont pas pu se retenir d'abattre un avion russe qui peut-être n'a même pas violé leur espace aérien. On peut espérer que les Russes parlent d'acte démentiel. Il existe toutefois un point qu'il leur importe beaucoup pour le moment de tirer au clair, savoir si les Américains sont ou non pour quelque chose dans la folie turque. Si, en somme, les Turcs ont agi de la sorte parce que, en effet, ils ont perdu la raison ou si parce qu'ils ont obtenu la garantie des Américains qu'ils ne les laisseraient pas seuls aux prises avec les Russes, qu'ils appliqueraient la clause 5 de l'Otan, faisant obligation aux autres membres de réagir ensemble à l'agression faite à l'un des leurs. Si tel était le cas, ce serait la deuxième fois depuis qu'elle existe que l'Otan mettrait en œuvre cette disposition, la première fois étant en 2001, suite aux attentats d'Al-Qaïda contre les Etats-Unis. Rien ne dit qu'une attaque punitive russe contre la Turquie trouve tous les membres de l'Otan non seulement soudés à ses côtés mais en état de guerre contre l'attaquant. Encore moins si les Russes commencent par apporter la preuve que la Turquie achète bel et bien du pétrole de Daech en quantités industrielles.

M. H.

Protection par l'Unesco

Huit parcs nationaux reconnus comme réserves de biosphère

■ Il s'agit de sept parcs nationaux relevant du ministère de l'Agriculture, à savoir El Kala, Chréa, Djurdjura, Belezma, Taza, Gouraya, Tlemcen et le parc culturel du Tassili.

Par Hasna B.

Huit parcs nationaux totalisant une superficie de 138 millions d'hectares sont reconnus par l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (Unesco) en tant que réserves de biosphère, a indiqué mercredi un responsable de la Direction générale des forêts (DGF).

Il s'agit de sept parcs nationaux relevant du ministère de l'Agriculture, à savoir El Kala, Chréa, Djurdjura, Belezma, Taza, Gouraya, Tlemcen et le parc culturel du Tassili, a indiqué à la presse Halim Hafir, inspecteur chargé des parcs nationaux à la DGF en marge d'un atelier sur la gestion des réserves de biosphère dans le monde arabe.

Ces parcs totalisent une superficie de 138 335 572 ha, selon la DGF qui précise que l'Algérie possède 8 parcs nationaux relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et 5 parcs relevant du ministère de la Culture.

En janvier prochain, un autre parc national, celui de Theniet El Had (Tissemsilt) devrait être sélectionné par cette organisa-

tion onusienne comme réserve de biosphère, selon M. Hafir.

La Réserve biosphère est une reconnaissance par l'Unesco de zones modèle conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable dans le cadre du programme sur l'homme et la biosphère (MAB).

Ces réserves constituent des laboratoires vivants d'étude et de démonstration de la gestion intégrée des terres, de l'eau et de la biodiversité.

Elles doivent remplir trois fonctions majeures. Il s'agit de la fonction de conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces, de la fonction de développement économique et respectueux des particularités socioculturelles et environnementales et la fonction logistique à travers l'encouragement de la recherche, l'éducation et l'échange d'information sur les questions locales, nationales et mondiales de conservation et de développement.

M. Hafir a indiqué également que les réserves de biosphère qui étaient limitées à la surface des parcs nationaux seulement ont pu être élargies pour couvrir une superficie plus étendue citant l'exemple du parc de



Les parcs naturels d'Algérie, pure merveille de contrastes

Chréa (Blida).

En septembre 2015, les limites de la réserve de biosphère ont été développées en dehors de ce parc national.

Parmi les objectifs de l'atelier organisé par l'Unesco en collaboration avec la DGF, est d'essayer de définir avec exactitude les critères des réserves de bio-

sphère pour pouvoir les élargir en dehors des parcs nationaux.

H. B./APS

Formation dans la santé à Béjaïa

Une trentaine de médecins spécialistes d'Oran à l'hôpital de Sidi-Aïch

Pas moins de 30 praticiens de médecine dont 7 professeurs de renom et 21 spécialistes issus de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran sont arrivés à Sidi-Aïch pour animer des journées de formation dans de nombreuses spécialités (chirurgie générale, urologie, chirurgie traumatologie, gynécologie obstétrique, gastro-entérologie, cardiologie, pneumo-phtisiologie, imagerie médicale, dermatologie et réanimation chirurgicale) au profit de leurs homologues de la région. Pas moins de 60 interventions chirurgicales sont programmées au niveau de l'EPH Rachid-Belhocine de Sidi-Aïch en sus des consultations qui seront dispensées au niveau de nombreux EPSP de la région de Sidi-Aïch et les localités de Tinebeder et seront dispensées aussi d'autres activités

seront dispensées dont des conférences et projections vidéos traitant différents thèmes, notamment les équipements utilisés et techniques utilisées par les médecins spécialistes de l'EHU d'Oran. Cette mission médicale caritative s'étalera jusqu'au 4 décembre en cours. Elle est conduite par le professeur Hamou Mansouri, directeur général de l'EHU d'Oran. Une dizaine d'interventions ont été réalisées hier de la longue liste des patients programmés et qui bénéficieront de l'expérience de ces spécialistes venus avec une grande volonté voire une main forte aux médecins de l'EPH de la région mais, surtout les former. Les patients qui nécessitent des interventions lourdes seront pris en charge au niveau de l'EHU d'Oran qui possède tous les moyens nécessaires pour une prise en

charge exemplaire des malades, nous dit-on. A noter que les personnes qui sont derrière cette louable initiative, sont le maire de la municipalité de Tinebdar Braham Bennadji, le directeur de l'EPH de Sidi-Aïch Karim Haddidi et le directeur de l'EPSP de Sidi-Aïch, le D' Oucherif. Pour rappel, l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran avait activement participé à la tenue des deuxièmes journées médico-chirurgicales avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa l'an dernier. Des journées qui avaient été couronnées par la signature d'un accord-cadre de partenariat entre les deux établissements pour la formation des hospitalo-universitaires de Béjaïa au niveau de l'EHU d'Oran.

Hocine Cherfa

Hammam Melouane

Éradication du plus vieux marché informel

Le plus vieux marché informel de la ville de Hammam Melouane, à l'Est de Blida, a été éradiqué mercredi dans le cadre de la lutte contre le commerce informel dans la wilaya, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale.

Tous les locaux de commerce anarchique de produits artisanaux activant le long du boulevard principal de la ville ont été éradiqués, a indiqué à l'APS Hamiche Brahim, ajoutant qu'une vingtaine de ven-

deurs, parmi les 70 activant dans l'informel, ont bénéficié de locaux professionnels.

Les autres cas restants font l'objet d'un examen pour la régularisation de leur situation «au cas par cas» dans les plus brefs délais, a-t-il précisé.

Cette opération, réalisée en perspective du lancement du projet d'aménagement de la zone de Hammam Melouane, s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans l'enregistrement d'aucune opposition de la part des vendeurs concer-

nés», qui ont eu une discussion avec les élus locaux, avant l'entame de cette action, a encore informé cet édile.

De nombreux citoyens ont loué cette action, qui permettra, selon eux, de restituer le visage avenant de cette région touristique, considérée comme une destination de choix pour les amateurs locaux du tourisme thermal, vu la disponibilité en son sein d'une station thermale, ainsi que des amoureux de la nature. L'éradication des étals de

fortune est également à même de mettre un terme aux embouteillages au niveau de la principale rue de cette ville touristique et assurera, ainsi, une fluidité du trafic automobile, ce qui devrait attirer davantage de touristes en quête de quiétude et de soins thermaux.

La direction du commerce de Blida a annoncé l'éradication, à ce jour, de plus de 30 marchés informels à travers la wilaya.

Kamel N.

Renouveau rural à El Tarf 45 vaches distribuées à quinze ménages ruraux

QUINZE unités d'élevage bovin, ayant chacune trois vaches laitières, ont été distribuées, mercredi dans la commune d'Ain Assel (El Tarf), à autant de ménages ruraux. L'opération, financée au titre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2015, a profité à des ménages disposant de la technicité nécessaire et ayant exprimé leur volonté de se consacrer à l'activité d'élevage, ont précisé les responsables de la wilaya. Une cérémonie de distribution a été organisée dans la zone rurale de Fedj Nekhla, dans la commune d'Ain Assel, dans une ambiance de joie créée par les bénéficiaires. Hadda Zaidi, de la localité de Cheffia, toute heureuse de figurer parmi les bénéficiaires, a indiqué que cette unité lui permettra de concrétiser un rêve longtemps attendu dans une région qui aspire à développer et promouvoir ses ressources. Selon les services locaux des forêts, 130 unités d'élevage ovin et autant d'élevage bovin seront prochainement distribuées à d'autres bénéficiaires résidant dans les différentes zones forestières relevant des sept daïras d'El Tarf, dans le cadre du renouveau rural.

L. M.

— Pour développer le secteur agricole et diversifier l'économie —

«Toutes les conditions sont offertes en Algérie», affirme Ferroukhi

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé, à Mascara, que «toutes les conditions sont offertes en Algérie» pour développer le secteur agricole et diversifier l'économie nationale.



Au centre, Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Par Souad L./ APS

Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le ministre a affirmé que «l'Algérie dispose de vastes superficies agricoles fertiles, de ressources hydriques importantes et de grandes potentialités humaines permettant, en cas de coordination, de développer le

secteur agricole, de contribuer à la diversification de l'économie nationale, et, partant, de délivrer le pays de la dépendance des hydrocarbures».

Il a soutenu que la stratégie nationale œuvrant à élargir les superficies agricoles irriguées «commence à donner ses fruits» par la réception progressive de grands projets dans ce domaine, comme c'est le cas dans la wilaya de Mascara où le périmètre irrigué de la plaine de Sig

a été réaménagé et s'est spécialisé dans l'oléiculture, tandis que le réaménagement de la plaine de Hebra a été lancé dans la daïra de Mohammadia et les communes de Hacine et Guetna. Le ministre a également cité l'achèvement de la réhabilitation de la plaine de Kechout dans la commune de Ain Frah sur une superficie de 500 hectares extensibles à 1 200 ha et les travaux

en cours du périmètre irrigué de la plaine de Ghriss, annonçant la réception, au 1^{er} trimestre 2016, des travaux du réseau de transfert d'eau sur 26 kilomètres et du premier tronçon du réseau de distribution au niveau de 1 000 ha répartis sur les communes de Ghriss et Froha. M. Ferroukhi s'était enquis dans la commune de Zelamta, du projet de la protection du versant de oued El Abd qui s'étend sur 245 000 ha (36 000 ha dans la wilaya de Mascara) dont 13 670 ha de terres agricoles. Le bassin, qui alimente oued El Abd en eau, a bénéficié de travaux sylvicoles pour l'assainir et lui permettre de s'élargir sur 7 400 ha et d'être reboisé. Le reboisement a permis, depuis 2008, la plantation de 1 000 ha en différentes espèces d'arbres, selon les explications fournies par les responsables de la Conservation des forêts. M. Ferroukhi s'est également enquis, dans la commune de Froha, de l'état d'avancement du projet du périmètre irrigué de la plaine de Ghriss dont les travaux d'un premier tronçon ont atteint 75% et leur réception est prévue pour le premier trimestre 2016.

S. L./APS

A partir de janvier 2016

Modèle unique de billet de train sur tout le réseau national

Un modèle unique de billet de train sera utilisé dès janvier 2016 sur l'ensemble du réseau ferroviaire national, a annoncé, à Ain Témouchent, le ministre des Transports, Boudjema Talai.

Outre ses multiples avantages pour les usagers, cette mesure, inscrite dans le cadre de la modernisation de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), vise aussi à lutter contre le phénomène de la fraude qui touche cette entreprise de 14 000 travailleurs. «C'est un problème sérieux à prendre avec toute l'attention voulue. Une entreprise doit disposer de recettes pour remplir sa mission de service public et aug-

menter des initiatives d'amélioration», a souligné le ministre, lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail à travers la wilaya. Boudjema Talai a également souligné la nécessité d'encourager l'utilisation du rail, «un moyen de transport propre pour l'environnement et une alternative aux camions et cars sur les routes avec tous les aléas qu'ils engendrent», a-t-il soutenu. Dans ce contexte, il a rappelé que le programme national en cours porte sur la réalisation au total de 12 500 km de voies ferrées dont 2 300 km en cours de réalisation. Evoquant le port de pêche de Beni Saf, le ministre a fait savoir que des projets d'allègement de la gestion

des ports sont en cours d'étude pour mettre un terme aux insuffisances relevées sur place. «Cette gestion accordera beaucoup d'intérêt aux pêcheurs sans lesquels l'infrastructure n'aura pas lieu d'être. Elle portera également sur la rentabilité du port», a-t-il poursuivi. Pour les nouvelles wilayas déléguées du Sud, il a indiqué que des projets de développement du rail seront de mise pour développer ces régions disposant de richesses hors hydrocarbures qu'il faille exploiter. Enfin, le ministre a annoncé que le téléphérique de Beni Saf, dont les travaux n'ont pas été lancés, figure parmi les projets «gelés».

Ali O.

Agroalimentaire

Examen des opportunités d'investissements entre opérateurs algériens et tunisiens

Des opérateurs algériens et tunisiens spécialisés dans les industries agroalimentaires ont examiné, mardi, au cours d'une rencontre à Sétif, les opportunités de partenariat dans cette filière, a-t-on constaté. La rencontre, organisée en présence d'une vingtaine d'opérateurs algériens et de 150 investisseurs tunisiens et de 150 investisseurs algériens de la filière, visait à «présenter les potentialités offertes par les deux pays» et à «explorer les opportunités de

partenariat», a indiqué le responsable de la représentation commerciale tunisienne en Algérie, Riad Benzerga. La rencontre, qui s'inscrit «dans le cadre de la volonté des deux Etats de promouvoir les échanges économiques bilatéraux», fait suite à une série de rencontres organisées en Tunisie et dans plusieurs wilayas d'Algérie, a également précisé M. Benzerga, affirmant que 10 autres rencontres similaires sont prévues en 2016.

«Les échanges économiques entre l'Algérie et la Tunisie suivent, certes, une courbe ascendante mais demeurent en deçà des ambitions affichées par les deux parties», a considéré le responsable de la représentation commerciale tunisienne en Algérie, estimant à 0,5% la part tunisienne dans les importations algériennes et à 1% le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Des opérateurs algériens ont rappelé, à

cette occasion, que les lois algériennes encouragent les investissements étrangers générateurs de richesses et d'emplois. Les marchés tunisien et algérien peuvent contribuer à la dynamisation des économies respectives des deux pays et à la mise sur rails de partenariats à même de permettre d'accroître leur pénétration dans des marchés africains et européens.

F.P./Agences

Prix Le Brent en baisse à 43,93 dollars le baril

LES PRIX du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, avant les données sur les réserves américaines, affaiblis par la perspective de voir l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) maintenir vendredi ses quotas de production malgré la surabondance persistante de l'offre de pétrole. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 43,93 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 51 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 47 cents à 41,38 dollars. «Les cours du pétrole fléchissaient car (les investisseurs) s'attendent à ce que l'Opep décide de ne pas diminuer sa production alors que l'offre est à saturation», observait un analyste. La plupart des observateurs s'attendent en effet à ce que l'Opep s'en tienne à sa stratégie actuelle consistant à inonder le marché du pétrole pour contrer l'essor du pétrole de schiste américain et préserver ses parts de marché. Les pays membres de l'Opep se réunissent vendredi à Vienne. D'ailleurs, «l'Opep pourrait même accroître la pression sur les cours si elle décide vendredi, quand l'Indonésie fera son retour au sein du cartel, d'augmenter ses quotas de production au-delà des 900 000 barils par jour que produit le pays actuellement pour prévoir de la place pour la production de l'Iran», prévenaient des analystes. En effet, l'Iran prévoit d'augmenter sa production sitôt levées les sanctions internationales en janvier. Dans ce contexte de surabondance persistante d'offre, les investisseurs scrutent également mercredi les statistiques hebdomadaires sur l'état des réserves de brut aux Etats-Unis. Selon la prévision médiane des experts interrogés par l'agence Bloomberg News, le département américain de l'Energie (DoE) pourrait annoncer une baisse de 800 000 barils par jour des stocks américains de brut lors de la semaine achevée le 27 novembre. Mais mardi, la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) a estimé que les stocks américains de brut s'étaient de nouveau étoffés, ce qui pourrait bien être confirmé par les chiffres officiels du DoE, prévenaient des analystes.

R. E.

Wilaya de Blida

Les capacités d'accueil touristique atteindront 2 000 lits à court terme

Les capacités d'accueil touristique de la wilaya de Blida atteindront 2 000 lits à court terme, a affirmé le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

Par Salim L.

« **L**a capacité d'accueil actuelle à Blida, estimée à près de 1 000 lits, sera portée, dans le court terme, à 2 000 lits, avec la mise en exploitation attendue de nombreux projets touristiques en réalisation », a indiqué M. Ghoul dans un point de presse animé en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Avec la réception de ces projets, la wilaya se prépare à devenir « un pôle touristique d'excellence, tant sur le plan des prestations, des structures touristiques, que des ressources naturelles disponibles dans la région », a soutenu le ministre. Il a également appelé à l'intégration de stands de vente des produits artisanaux dans les projets touristiques programmés



PH. > D. R.

pour chaque wilaya, en vue d'en promouvoir le patrimoine et les us et coutumes. M. Ghoul a particulièrement insisté, à cet effet, sur la nécessité du développement du tourisme, en s'appuyant sur le bon encadrement et la formation des employés du secteur, en matière de gestion et de la qualité des prestations notamment. Le ministre a entamé sa visite à Blida par la pose de la première pierre de réalisation d'un complexe touristique, à la cité Khezrouna de la commune de Beni Merad, un projet qu'il a qualifié de « très important » en raison des prestations futures. Doté d'une enveloppe de six milliards

DA, ce complexe touristique cinq étoiles compte 169 chambres et 52 suites, en plus d'une salle de conférences, de commodités de détente et un parking de 400 véhicules. A Hammam Melouane, le ministre a inspecté une station thermale privée, se félicitant de la qualité de ses prestations et de ses structures, et appelant à la réalisation de projets similaires, dans une démarche de réhabilitation du tourisme thermal. Inspectant les travaux d'aménagement d'un site touristique dans la même région, M. Ghoul a signalé l'aménagement programmé, au titre du plan d'expansion touristique de la wilaya, de la

région de Hammam Melouane, en la débarrassant de toutes les constructions qui en défigurent l'aspect général pour en faire une « destination de choix pour les amoureux du tourisme thermal », a-t-il ajouté. Visitant le lieu dit El Kelaa (la citadelle), qui fera prochainement l'objet d'une opération d'aménagement, M. Ghoul a soutenu que ce « monument historique remontant à l'année 1840, et sis dans la zone d'expansion touristique de Chiffa, constituera, à l'avenir, un site touristique par excellence, vu son emplacement dans un paysage naturel enchanteur ».

S. L./APS

Oran

Objectif de 15 000 hectares de terres agricoles irriguées à l'horizon 2019

Les superficies irriguées de la wilaya d'Oran seront élargies à 15 000 hectares à l'horizon 2019 pour accroître la production agricole, a-t-on appris du directeur des ressources en eau. Pour atteindre cet objectif, la direction des ressources en eau a élaboré, en collaboration avec celle des services agricoles (DSA) de la wilaya, plusieurs projets axés sur la mobilisation des ressources conventionnelles et non conventionnelles, la réalisation des systèmes d'irrigation et autres retenues, forages et utilisation des eaux traitées, en plus de l'adoption de techniques d'économie d'eau dont celle d'irrigation par goutte à goutte, a indiqué M. Tarchoune Djelloul. Une fois concrétisés ces programmes pour le quinquennal 2015-2019,

les superficies irriguées, estimées actuellement à 7 230 hectares représentant 8% de la superficie agricole globale de la wilaya, atteindront 15 000 ha, selon le même responsable qui a présenté un exposé sur la situation du secteur des ressources en eau dans la wilaya, lors des travaux de la 4^e session de l'APW.

Le volume d'eau destiné à l'irrigation agricole de cette superficie est estimé à plus de 21 millions de mètres cubes par an à travers 62 forages, 2 092 puits, deux retenues, sept sources et l'adoption de plusieurs systèmes dont l'aspersion par pivot sur une superficie de 191 ha. S'agissant de l'utilisation des eaux usées traitées dans le secteur agricole à partir de la station d'El Kerma, la même

source a annoncé que l'opération sera lancée au courant du premier trimestre de l'année prochaine, pour irriguer 6 800 ha du périmètre de la plaine de M'léta à Tafraoui (sud de la wilaya).

Les questions des élus se sont articulées lors de cette session autour de la qualité de l'eau potable, le retour des vendeurs d'eau et les fosses septiques, tout en abordant certains projets à l'arrêt, à l'instar de ceux relatifs à la réfection du siège de la Grande poste d'Oran et de l'hôtel Châteauneuf qui sera exploité par les services de l'APC d'Oran et dont les travaux seront lancés en janvier prochain après le choix de l'entreprise, a indiqué le wali.

Hani A.

Sidi Bel-Abbès

Mise en service d'un réseau de gaz naturel au profit de 1 329 foyers

Un réseau de gaz naturel a été mis en service au profit de 1 329 foyers des communes de Boudjeha El Bordj, Ain Aden et M'cid (Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris de la cellule d'information de la wilaya.

Cette opération, concrétisée au titre du programme quinquennal de développement (2010-2014), a porté sur le raccordement de 305 foyers dans la commune de Boudjeha El Bordj pour un coût de 85,4 millions DA pour la réalisation d'un réseau de transport sur 700 mètres et un

réseau de distribution sur 5,8 km. La cérémonie de mise en service a été présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab, lors d'une visite d'inspection lundi dans la daïra de Sfisef.

Dans la commune de Ain Aden, le même responsable a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel en faveur de 730 foyers, pour une enveloppe financière de 821,8 millions DA pour la réalisation des deux réseaux de transport et de distribution sur 26 km et 12,5 km, respectivement. Il a été procédé, durant

cette visite, à la mise en service d'un réseau similaire de raccordement de 294 foyers dans la commune de M'cid pour une enveloppe de 100 millions DA.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a achevé la réalisation du réseau de transport de gaz naturel au niveau de l'ensemble de ses 52 communes, en plus du raccordement de 85% des foyers de la wilaya au réseau de distribution de cette source énergétique, ce qui lui confère la première place au niveau national dans ce domaine, a-t-on souligné. Le wali a ins-

pecté un ensemble de projets de développement lors de sa visite dans la daïra de Sfisef dont le projet de modernisation de la route nationale (RN 97) reliant la RN 13 et la frontière de la wilaya de Mascara sur une distance de 29 km pour un investissement de 700 millions DA. Deux tronçons sur une longueur de 25,6 km seront livrés à la fin du mois de décembre courant, alors qu'un troisième tronçon (3,4 km) sera réceptionné en juin 2016, selon la même source.

N.O./Agences

Ain Defla Près de 350 km de fibre optique réalisés depuis 2014

AU TOTAL, 347 km de câbles de fibre optique ont été posés par Algérie Télécom (A T) depuis le début de l'année 2014 à ce jour dans la wilaya de Ain Defla, a-t-on appris du directeur opérationnel de l'antenne locale d'AT. A la faveur de cette opération, la longueur totale du réseau de fibre optique est passée à 890 km dans la wilaya de Ain Defla, a indiqué Djamel Beledjehem, signalant qu'une opération similaire sera menée durant l'année 2016 aux fins d'améliorer la qualité des prestations à l'adresse des clients d'AT. De ces 347 km de fibre optique, 18,5 km se rapportent aux projets consacrés aux MSAN, notamment dans les grandes villes, 161,5 km aux localités dont le nombre est supérieur à 1 000 habitants et 167,3 à ceux relatifs aux daïras et aux annexes des APC, a expliqué M. Beledjehem. Concernant l'Internet, le responsable a fait état de l'existence de 63 sites dotés de la technologie MSAN, notant que l'objectif escompté est d'atteindre les 88 d'ici la fin de l'année en cours. M. Beledjehem a noté que le recours au MSAN, qui permet de disposer de l'internet et de la voix en même temps, s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau afin de suivre l'évolution de la technologie. Il a, dans le même cadre, fait état du déploiement de 44 équipements modernes depuis le début de l'année en cours à Ain Defla en vue d'améliorer les prestations se rapportant à l'internet. Outre la pose de ces équipements, AT a fait bénéficier les habitants des zones difficiles d'accès de la wilaya non couvertes par le réseau fixe ADSL de la technologie 4G LTE, laquelle constitue une étape avant d'atteindre la 4G, a-t-on relevé de même source.

R.R.



Crise libyenne

Les pays voisins attachés à la solution politique proposée par l'ONU

■ Les représentants des pays voisins de la Libye ont réaffirmé, à Alger, leur «certitude» que la solution politique telle que proposée par les Nations unies constitue une «base crédible» pour résoudre d'une façon durable la crise en Libye.

Ph.D. F.



Par Amel F.

A l'issue de leur 7^e réunion, les représentants des pays voisins de la Libye ont exprimé leur conviction que «la solution politique telle que proposée par les Nations unies constitue une base crédible pour résoudre d'une façon durable la crise en Libye et pour garantir sa souveraineté, son unité, son intégrité territoriale et sa cohésion nationale», lit-on dans le communiqué final. Outre les ministres des Affaires étrangères de l'Egypte, de la Tunisie, du Tchad, du Niger, de la Libye, du Soudan, des représentants de la Ligue des Etats arabes, de l'Union Africaine et de l'Union européenne, ont pris part à cette réunion présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Ils se sont félicités, notamment de la participation du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, Martin Kobler, et lui «ont exprimé leur appui total dans sa mission visant

à un règlement politique et pacifique à la crise en Libye», est-il souligné, saluant par la même occasion «les efforts accomplis par son prédécesseur, M. Bernardino León, dont la contribution a été déterminante dans l'élaboration d'un Accord politique en tant que solution constructive et positive». Lors de cette réunion, les ministres ont examiné la situation, «particulièrement grave» que vit le peuple libyen frère des suites de la crise politique et sécuritaire et de ses répercussions multiples, notamment la dégradation des conditions des populations libyennes et la destruction des potentialités nationales de la Libye. A cette occasion, ils ont exprimé leur «profonde» préoccupation face à la poursuite des affrontements et appellent à y mettre fin. Ils ont, en outre, fait part de leur grande inquiétude face à l'expansion du terrorisme en Libye, en particulier Daech, Al Qaida et Ansar Charia et appelé à l'«intensification et la coordination» des efforts pour faire face à ce phénomène. Les ministres ont exprimé leur conviction que les Libyens ont la capacité de transcender leurs différends et de faire

valoir l'intérêt supérieur du peuple libyen avant toute autre considération.

Ils ont souligné que l'«avènement d'un gouvernement d'entente nationale doit bénéficier de l'aide et du soutien de la communauté internationale pour faire face aux multiples défis politiques, sécuritaires et économiques qui se posent à la Libye». Ils réitérent leur appel aux parties libyennes au dialogue d'approuver l'Accord politique soumis par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et de saisir ce tournant pour la réalisation des attentes et aspirations du peuple libyen qui a expressément manifesté son ardente volonté à vivre en paix.

L'absence de solution à la crise en Libye profitera au terrorisme

Les participants ont également souligné «solennellement la détermination de leur pays à apporter leur plein soutien aux autorités libyennes dès l'installation du gouvernement d'entente nationale et à les accompagner dans leurs efforts de reconstruction». Dans ce sens, ils appellent

la communauté internationale, en particulier l'ONU à travers le Conseil de sécurité, à soutenir l'ensemble des institutions nationales en vue d'encourager la transition, considérant que l'absence de solution à la crise profitera au terrorisme et à ses différentes connexions liées au crime organisé et autres types de trafics transfrontaliers, notamment la drogue, les armes et les combattants étrangers et l'immigration clandestine, qui constituent une menace à la paix, à la stabilité de la Libye et des pays de la région.

Les ministres réitèrent leur ferme conviction que la dégradation de la situation en Libye permettra au terrorisme de se développer et de se consolider, amplifiant ainsi l'instabilité pour la Libye et constituant une menace sérieuse pour les pays voisins. Ils condamnent fermement les attentats terroristes perpétrés à Tunis (Tunisie), Bamako (Mali), Bawabet Mislata (Libye) et Paris (France) et expriment leur solidarité avec ces pays, en soulignant, dans ce cadre, que le règlement des conflits et foyers de tension participe également du combat global que mène la communauté internationale contre ce fléau. Ils ont exprimé leur solidarité avec les pays du Sahel, victimes des actions terroristes commises par Boko Haram, Al Qaida et Ansar Eddine. Ils ont renouvelé leur «plein appui» au processus politique initié par l'Organisation des Nations unies et l'encouragent à poursuivre ses efforts pour le mener à son terme dans le but de permettre à la Libye de recouvrer la paix, la sécurité et la stabilité.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a fait une présentation sur le processus politique de règlement de la crise en cours. A l'issue de cette présentation et du débat, il a été convenu de poursuivre les échanges et la concertation entre

le Représentant spécial et les pays voisins de la Libye de façon à ce qu'ils soient informés de manière régulière des étapes et de l'évolution de ce processus.

Les représentants des pays voisins ont exprimé, aussi leurs remerciements et reconnaissance à l'Algérie pour son rôle important dans l'encouragement des parties en faveur d'une solution politique à la crise libyenne.

A.F./Agences

Tunisie

Le couvre-feu nocturne allégé dans le Grand Tunis

LE GOUVERNEMENT tunisien a décidé d'alléger le couvre-feu instauré dans le Grand Tunis après l'attaque terroriste perpétrée contre un bus de la sécurité présidentielle le 24 novembre dernier, en réduisant sa durée de huit à cinq heures. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion entre le président tunisien, Béji Caid Essebsi, et le Chef du gouvernement, Habib Essid, consacrée à «l'examen de la situation sécuritaire dans le pays», a précisé le porte-parole de la présidence tunisienne, Moez Sinaoui, cité par l'agence TAP. Ce couvre-feu valable pour l'ensemble de l'agglomération de Tunis, qui compte plus d'un million d'habitants, est désormais en vigueur à partir de minuit, et non plus de 21h00, jusqu'à 05h00, selon la même source. Les autres mesures – dont l'état d'urgence valable sur l'ensemble du territoire – instaurées après l'attaque sanglante (12 agents tués) en plein Tunis sont inchangées, selon la présidence du gouvernement. Une mesure étroitement liée à l'état d'urgence, le couvre-feu a été décrété par le président Caid Essebsi, pour un période de trente jours, suite à l'attaque terroriste perpétrée contre un bus de la sécurité présidentielle le 24 novembre dernier. A Tunis, le dernier couvre-feu remontait à 2012. Outre la restauration de l'état d'urgence, les autorités tunisiennes avaient décidé de fermer pour au moins 15 jours la frontière avec la Libye, en proie au chaos. Elles ont par ailleurs mené des centaines de perquisitions et opéré des dizaines d'arrestations de personnes soupçonnées de liens avec des «organisations terroristes». La Tunisie avait déjà été frappée cette année par deux attentats qui ont fait 60 morts au total, au musée du Bardo à Tunis en mars et dans un hôtel près de Sousse en juin. R.M.

Christopher Ross achève sa tournée dans la région

Toujours déterminé à trouver une issue au conflit sahraoui

L'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a achevé, dans la nuit de lundi à mardi, une tournée de dix jours dans la région dans le cadre du processus pour relancer les négociations entre le Maroc et le Front Polisario en vue de régler le conflit au Sahara occidental. L'émissaire de l'ONU avait choisi l'Algérie comme première étape par le conflit du Sahara occidental, qui l'a également conduit au Maroc, dans les camps des réfugiés sahraouis et en Mauritanie. Suite à cette tournée, qui intervient dans une conjoncture marquée par les appels des Nations unies à la nécessaire relance des négociations entre

les deux parties (Maroc et le Front Polisario), Christopher Ross devrait tenir le 8 décembre prochain un «briefing» au Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Sahara occidental, une sorte de réunion d'informations sur ses dernières visites dans la région. Elle sera suivie par la présentation d'un rapport détaillé au Conseil de sécurité sur la mission de médiation de M. Ross pour la résolution du conflit du Sahara occidental dans l'attente d'une visite dans la région, prévue début 2016, du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui souhaite apporter lui-même une contribution à la recherche d'une solution à ce conflit qui a duré trop longtemps. L'émissaire onusien est également atten-

du dans les prochains jours en Europe pour coordonner le programme de coopération entre les parties en conflit conformément aux résolutions du Conseil de sécurité en vue d'une solution «juste et définitive» garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les derniers pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario remontent au mois de mars 2012 à Manhasset (Etats-Unis). M. Ross avait entre-temps tenté de lancer de nouveaux pourparlers dans un pays européen, mais ce qui devait être le second round des négociations n'a jamais eu lieu.

Souhila K.



Tension russo-turque

«Erdogan et sa famille» impliqués dans le trafic de pétrole avec l'EI

■ Le président turc Recep Tayyip Erdogan et sa famille sont directement «impliqués» dans le trafic de pétrole avec l'organisation État islamique (EI), a affirmé le vice-ministre russe de la Défense, Anatoli Antonov, lançant hier de nouvelles accusations contre la Turquie qui a abattu un avion militaire russe le 24 novembre.

Par Ali O.

«Le principal consommateur de ce pétrole volé à ses propriétaires légitimes, la Syrie et l'Irak, s'avère être la Turquie. D'après les informations obtenues, la classe dirigeante politique, dont le président Erdogan et sa famille, est impliquée dans ce commerce illégal», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à laquelle, pour la première fois, étaient invités des journalistes étrangers.

«Le cynisme du gouvernement turc est sans limite», a-t-il continué, ajoutant que la Russie

«a déjà à plusieurs reprises averti du danger de flirter avec le terrorisme».

«Vous ne vous posez pas de questions sur le fait que le fils du président turc s'avère être le dirigeant d'une des principales compagnies énergétiques et que son beau-fils a été nommé ministre de l'Énergie? Quelle merveilleuse entreprise familiale!» a-t-il commenté, en référence à la récente nomination au poste de ministre de l'Énergie du gendre du président turc, Berat Albayrak.

C'est la première fois que Moscou cite nommément le président turc et son entourage pour accuser Ankara, qui a abattu le 24 novembre un avion mili-

taire russe au-dessus de la frontière syrienne, provoquant une crise sans précédent avec la Russie.

Recep Tayyip Erdogan, dont le pays a rejoint l'été dernier la coalition internationale antijihadiste, avait déjà qualifié ces accusations de «mensonges et calomnies» et nie farouchement couvrir le trafic de pétrole brut organisé par l'EI, qui constitue la principale source de revenus de l'organisation jihadiste.

Moscou, qui mène des frappes aériennes sur la Syrie depuis le 30 septembre, a intensifié ses frappes contre les installations pétrolières de l'EI, autorisant les pilotes de ses avions de «tirer à vue» sur les camions-citernes dans la zone contrôlée par l'organisation terroriste.

Depuis le début de ses interventions, l'aviation russe a détruit 32 complexes pétroliers, 11 raffineries, 23 puits de pétrole et 1.080 camions-citernes transpor-



PH. > D. R.

tant des produits pétroliers, a énuméré M. Antonov, faisant défiler les cartes dans l'immense salle où s'étaient réunis plus de 300 journalistes.

Grâce à ces frappes, Moscou

a réussi à réduire de moitié le chiffre d'affaires annuel des activités pétrolières de l'EI, passé de trois milliards de dollars par an à 1,5 milliard de dollars, a-t-il assuré. A. O.



Points chauds

Tempérance

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la France presse les États-Unis depuis quelques semaines à prendre de plus grandes mesures contre l'État islamique avec un sérieux renforcement des moyens militaires sur place, à la Maison-Blanche l'on préfère prêcher la patience assurant que la stratégie actuelle de Washington est la meilleure qui soit. Ceux qui espéraient un engagement de troupes en sont ainsi pour leurs frais et il semblerait que pour Barack Obama l'attentat islamiste qui a frappé Paris au début du mois dernier ne justifie en aucun cas un changement de plan militaire. Toutefois, les partisans d'un engagement plus important comportant même possiblement l'envoi de troupes au sol en Syrie et en Irak attendaient avec impatience la fin du mandat du président démocrate espérant que le prochain locataire de la Maison-Blanche soit plus enclin à un changement de stratégie de la politique américaine au Moyen-Orient. Or, il semblerait que si Hillary Clinton prenait la suite de Barack Obama, la stratégie américaine resterait exactement la même. En effet, l'ancienne secrétaire d'État ne veut pas envoyer de troupes au sol estimant que cette solution serait «vouée à l'échec». «À ce stade, je ne peux pas envisager de circonstances dans lesquelles je pourrais approuver de le faire parce que je pense que le meilleur moyen de vaincre l'EI c'est, comme je l'ai déjà dit, depuis les airs où nous dominons, depuis le sol ce que nous facilitons en fournissant les moyens, la formation, l'équipement, et dans le cyberspace où (...) il représente un adversaire important», a déclaré Hillary Clinton dans un entretien à la chaîne PBC, dont des extraits ont été diffusés mardi sur CBS. «Nous ne savons pas encore combien de forces spéciales seront nécessaires, combien de formateurs, de surveillants et de facilitateurs seront nécessaires, mais en ce qui concerne (l'envoi) de milliers de troupes de combat comme certains républicains le préconisent, je pense que ce serait voué à l'échec», a relevé la candidate à la primaire démocrate. «Je suis d'accord avec la position du président de ne pas renvoyer de troupes de combat en Syrie ou en Irak. Nous n'allons pas faire ça», a-t-elle affirmé. «Je ne pense pas que ce soit la façon la plus intelligente de combattre l'EI». «Je pense que cela donnerait à l'EI un nouvel instrument de recrutement si nous retournions au combat», a-t-elle ajouté. La candidate à la Maison-Blanche a renouvelé son appel à la création d'une zone d'interdiction aérienne en Syrie, malgré l'intervention russe en soutien au président Bachar el-Assad. «Nous créerons une zone d'interdiction aérienne et les Russes en seront clairement informés», a expliqué l'ex-secrétaire d'État, qui diffère sur ce point avec Barack Obama. «Ils n'ont pas à participer, mais je veux qu'ils sachent qu'on a besoin de zones sûres sur le terrain». Reste à savoir si cette stratégie tiendra sur le long terme et surtout si les démocrates continueront à maintenir cette position en cas d'attentats touchant cette fois-ci directement des intérêts américains que cela soit sur leur sol ou ailleurs. Car il est très improbable que la Maison-Blanche en cas d'attaque directe ne soit pas forcée de changer ses plans tant l'opinion populaire serait pour des ripostes autrement plus importantes que l'envoi de drones pour des bombardements aériens. F. M.

Pakistan

Premières pendaisons un an après le massacre de l'école de Peshawar

Le Pakistan a procédé hier aux premières exécutions d'insurgés impliqués dans le massacre perpétré par des talibans dans une école de Peshawar (nord-ouest), à l'approche du premier anniversaire de l'attaque qui avait fait plus de 150 morts, en majorité des enfants.

Des familles de victimes ont souligné qu'il n'y avait «pas de place pour le pardon» pour les responsables de cette attaque, la plus meurtrière de l'histoire moderne du Pakistan, qui a entraîné une reprise des exécutions. Le 16 décembre 2014, un commando de talibans avait tué de sang froid 151 personnes, dont 134 enfants, selon le bilan des militaires, dans une école gérée par l'armée à Peshawar.

Quatre hommes condamnés pour leur rôle dans l'attaque ont été pendus hier matin dans la prison de la ville de Kohat, ont indiqué à l'AFP des responsables de la sécurité et des services pénitentiaires.

L'armée avait annoncé lundi l'imminence de leur exécution. Aucune précision n'a été apportée sur le rôle qu'ils avaient joué dans l'attaque.

Les tireurs ayant exécuté l'attaque ont tous été annoncés comme tués par les forces de sécurité lors de l'assaut.

En août, l'armée avait annoncé après un procès à huis clos que six extrémistes étaient condamnés à mort et un septième à une peine de prison à vie

pour le massacre. «Les autres (responsables, DLR) doivent aussi être attrapés, il ne faut épargner personne», a déclaré un rescapé de l'attaque, Waheed Anjum, 18 ans, qui a reçu une balle dans chaque bras et une dans la poitrine.

«Ils n'auraient pas dû être pendus à l'intérieur d'une prison, il auraient dû être pendus sur la place publique», a ajouté son père, Momin Khan Khattak. «Il n'y a pas de place pour le pardon dans notre cœur après ce qu'ils ont fait à nos enfants».

D'autres parents espèrent que les exécutions serviront à empêcher de nouvelles attaques. «Les parents des élèves demandent de longue date une punition sévère pour les terroristes et aujourd'hui nous sommes contents de voir nos demandes satisfaites», a déclaré à l'AFP Ajoon Khan, dont le fils unique a été tué dans l'attaque.

«Si le gouvernement avait pendu tous les terroristes auparavant, l'attaque contre l'école à Peshawar n'aurait jamais eu lieu», assure-t-il. «Les pendaisons ne ramèneront pas mon fils, mais maintenant d'autres enfants seront plus en sécurité», estime un autre père, Tufail Ahmed Khan, dont un fils a été tué et l'autre blessé dans l'attaque.

Le carnage dans l'école publique de l'armée (APS) de Peshawar avait déclenché une onde de choc au Pakistan, et une campagne de lutte contre les groupes extrémistes.

Le gouvernement d'Islamabad avait levé son moratoire sur la peine capitale en vigueur depuis 2008, et donné son feu vert à la création de tribunaux militaires antiterroristes controversés permettant à l'armée de juger des civils à huis clos. En novembre, le Premier ministre Nawaz Sharif avait demandé au président pakistanais de repousser les appels interjetés par quatre des condamnés, estimant qu'ils ne méritaient «aucune pitié».

Les condamnés avaient été autorisés à voir une dernière fois leur famille mardi soir, selon l'administration pénitentiaire, et leurs dépouilles seront remises aux familles dans les heures qui viennent, a précisé la police de Kohat.

Les quatre hommes exécutés hier sont les premiers civils à être pendus après avoir été condamnés par un tribunal militaire. En revanche, environ 300 personnes condamnées par des juridictions civiles ont été pendues au Pakistan depuis la levée du moratoire sur la peine de mort, selon des organisations de défense des droits de l'Homme.

En réaction à l'attaque contre l'école, l'armée pakistanaise a intensifié son offensive lancée mi-2014 contre les repaires jihadistes dans le nord-ouest du pays, fief notamment du Mouvement des talibans du Pakistan, dont le nombre d'attaques a depuis largement diminué.



Commercialisation

Création prochaine du premier marché de tableaux d'art

■ Ce marché sera créé dans le cadre d'un investissement culturel et sera le premier espace réservé aux artistes plasticiens algériens pour vendre leurs tableaux, à l'exemple de marchés similaires ouverts aux artistes à l'étranger.

Par Adéla S./APS

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a annoncé, lundi à Relizane, la création prochaine d'un marché de vente de tableaux d'arts plastiques, le premier du genre en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que ce marché sera créé dans le cadre d'un investissement culturel et sera le premier espace réservé aux artistes plasticiens algériens pour vendre leurs

tableaux, à l'exemple de marchés similaires ouverts aux artistes à l'étranger.

M. Mihoubi n'écarte pas la possibilité de faire profiter tous les artistes plasticiens d'Algérie de ce marché collectif qui se tiendra un à deux mois par an.

Par ailleurs, le ministre a donné le coup d'envoi d'une manifestation en hommage à l'artiste plasticien M'hamed Issiakhem à l'occasion du 30^e anniversaire de sa mort. A cette occasion, un salon est dédié aux arts plastiques à la maison de la culture de Relizane, avec la participation de 60 artistes de diffé-



Ph. DR

rentes régions du pays. Des élèves de différentes écoles des Beaux-arts du pays ont contribué à cet événement hommage par une fresque représentant le portrait du regretté peintre, réalisée au niveau de l'ancienne gare ferroviaire de Relizane.

Le ministre a visité, à Relizane, l'annexe du conserva-

toire régional, la bibliothèque principale de lecture publique, une école primaire «El Mesjed» (La Mosquée) de Relizane où a étudié l'artiste défunt Issiakhem et a pris connaissance des relevés de ses notes durant son parcours scolaire.

M. Mihoubi a également visité l'école coranique du vieux quar-

tier de la ville de Mazouna dont l'édification remonte à plus de huit siècles qui fut fréquenté par des étudiants en chariâa et en théologie du pays.

A. S./APS

Elle véhicule des «valeurs civilisationnelles»

La calligraphie maghrébine sous diagnostic

Les participants aux journées nationales sur la calligraphie maghrébine, ouvertes mardi à Tlemcen, ont affirmé que cet art, de par sa forme et sa beauté, véhicule des valeurs civilisationnelles inspirées de l'histoire de la région.

L'universitaire de Tlemcen, Mohamed Bahri a souligné, dans une communication abordant l'histoire de la calligraphie maghrébine, que cet art qui s'est répandu au Maghreb arabe et en Andalousie s'est forgé une personnalité qui a ses caractéristiques et ses règles.

La civilisation andalou-maghrébine s'est distinguée par une variété de mosaïques qui

a donné plus d'esthétique à la calligraphie, a-t-il ajouté. Le calligraphe Mohamed Said Bennai de Ouargla a soutenu, pour sa part, que la calligraphie maghrébine se distingue des autres calligraphies par plusieurs aspects à l'exception des pointillés à la fin de la ligne comme pour la lettre «N», tout en rappelant les types de calligraphie maghrébine pour rédiger des missives, les édits et autres pour les documents de justice.

Selon lui, le goût maghrébin a conféré au legs andalou et oriental une touche locale dans la sculpture et autres œuvres ornant notamment les édifices religieux et culturels au Maghreb arabe.

Cette rencontre de trois jours, organisée par le musée national de calligraphie musulmane de Tlemcen, vise à faire connaître cet art, ses caractéristiques esthétiques et civilisationnelles et à le vulgariser dans les milieux artistiques, selon Kadrine Samia, membre du jury.

Les travaux des ateliers s'articulent autour de plusieurs sujets abordant, entre autres, la calligraphie maghrébine et sa relation avec les autres. Cette rencontre a vu la participation de plusieurs calligraphes de différentes régions du pays qui présentent des tableaux à l'exposition organisé pour la circonstance.

Racim C.

Nouvelles inscriptions sur le patrimoine culturel immatériel

Le Sbuâ de Sidi El Hadj Belkacem sur la liste de l'Unesco

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, réuni à Windhoek en Namibie jusqu'au 4 décembre, a inscrit mardi cinq éléments sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, ainsi que trois éléments sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, dont le pèlerinage annuel du «Sbuâ du mawlid ennabaoui» de la zaouïa de Sidi El Hadj Belkacem dans le Gourara (Adrar, sud-ouest).

Les cinq éléments inscrits cette année sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente sont : la musique traditionnelle vallenato de la région du Magdalena Grande de la Colombie, le rituel pour amadouer les chamelles de la Mongolie, la fabrication des sonnailles du Portugal, le glasochko, chant d'hommes à deux voix dans le bas Polog de l'ex-République yougoslave de Macédoine et la tradition orale Koogere des Basongora, Banyabidi et Batooro de l'Ouganda.

L'inscription de ces éléments

sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente vise à permettre à ces Etats d'attirer l'attention internationale sur les dangers auxquels font face ces éléments ainsi que sur leurs engagements à mettre en œuvre des plans de sauvegarde au sein des communautés concernées.

Ces dernières inscriptions portent à 43 le nombre d'éléments figurant sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Les trois éléments désormais inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité sont : le sbuâ, pèlerinage annuel à la zaouïa Sidi El Hadj Belkacem au Gourara, les fêtes du feu du solstice d'été dans les Pyrénées, proposées par Andorre, l'Espagne et la France, ainsi que le filete porteno à Buenos Aires, technique picturale traditionnelle de l'Argentine. Ainsi, le sbuâ célébrant le septième jour de la naissance du Prophète Mohamed, est fêté par des groupes de pèlerins qui entament, le jour du Mawlid, des

déplacements vers des communautés parentes ou alliées dans les ksour de Timimoune, Machine et Zawyet, avant de se regrouper au septième jour à la zaouïa de Sidi El Hadj Belkacem, où la célébration atteint son apogée. Cette pratique est présente au classement en tant qu'événement festif mais surtout

comme une pratique sociale comportant des savoir-faire artisanaux, des traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur patrimonial. L'examen des candidatures d'inscription sur la Liste représentative se poursuivra le mercredi 2 décembre

Ghani Y.

Egypte Décès de l'écrivain Edouard Al-Kharrat

L'ÉCRIVAIN, critique littéraire et poète égyptien Edouard Al-Kharrat, auteur de «Belles d'Alexandrie», est décédé mardi à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie, a rapporté la presse égyptienne. Auteur de plusieurs romans, de poèmes et de pièces de théâtre, l'auteur s'était également intéressé à la traduction en traduisant plusieurs œuvres littéraires vers l'arabe. Né en 1926 à Alexandrie d'une famille copte, Edouard Al Kharrat est titulaire d'une licence en droit obtenue en 1946 de l'Université d'Alexandrie. Défenseur des causes des peuples d'Afrique et d'Asie, il avait œuvré entre 1959 et 1983 en faveur de l'organisation des écrivains africains et asiatiques, avant de se consacrer à l'écriture de la nouvelle, à la critique littéraire et à la traduction. Il est également l'auteur de plusieurs romans dont certains ont été traduits en français comme «Alexandrie, terre de safran», «Belles d'Alexandrie», «Les Pierres de Bobello» et «La Danse des passions». Edouard Al-Kharrat a reçu de nombreux prix, dont notamment le Prix Naguib Mahfouz, décerné en 1999 par l'Université américaine du Caire.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Coup-franc direct

La décadence !

Par Mahfoud M.

Encore un cas de dopage dans le championnat national, avec cette fois-ci un joueur de Ligue II, celui de la JSMS en l'occurrence qui a été choppé et contrôlé positif avec une substance interdite tout comme les deux joueurs précédents, Belaïli et Boussaïd. Décidément cela est devenu une mode chez nos joueurs qui n'ont aucun complexe maintenant à toucher à l'interdit et à le consommer étant donné que les instances concernées par le contrôle ne prenaient aucune peine à faire le travail convenablement. Certes, cela a changé maintenant avec ces contrôles inopinés qui sont pris à l'encontre des joueurs, mais cela reste certainement insuffisant car le phénomène ne cesse d'empirer. C'est la décadence au sein de ces joueurs qui ne se soucient pas de la moralité, ni même de l'éthique sportive qui interdit ce genre de pratique néfaste pour la santé et pour le sport en général. Mais qui ce qui fait que cela se dégrade de plus en plus et que ces joueurs s'écroulent dans la consommation de stupéfiants et autres produits dopants interdits ? Certains estiment que ce sont les dirigeants qui ne donnent aucun exemple et qui devraient au-delà de l'aspect disciplinaire mettre les ponts de communication avec leurs joueurs pour leur permettre d'éviter de tomber dans les travers et entrer dans ce monde d'interdits.

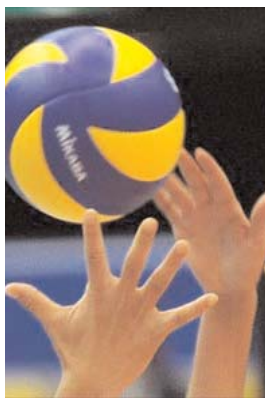
M. M.

CAN-2015 U-23 (2^e journée, GR A) Le Sénégal se qualifie pour les demi-finales

LE SÉNÉGAL a composé son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans de football, qualificative aux jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016, en battant son homologue Tunisienne 2-0 (mi-temps 1-0), mardi soir au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar, pour le compte de la deuxième journée du groupe A. Les tunisiens ont été cueillis à froid dès la 9e minute en encaissant un but sur un lob des 40 mètres du sénégalais

Diedhou et à cinq minutes de la fin, Mouhamadou Diallo a inscrit le deuxième but. Les sénégalais vainqueurs vendredi dernier de l'Afrique du Sud (3-1), s'assurent ainsi une place dans le dernier carré, alors que les tunisiens avec une victoire sur la Zambie (2-1) contre une défaite, devront impérativement battre l'Afrique du Sud qui s'est relancée dans la course après son succès dans l'après-midi sur la Zambie (3-2), pour s'assurer une place en demi-finales.

Volley-ball Le président de la FIVB encense l'Algérie



LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), le Brésilien Ary Graça Filho, a indiqué mardi à Alger que «la présence de l'Algérie dans les grandes instances internationales (était) primordiale» pour le développement de la discipline. «L'Algérie joue un rôle primordial dans le gotha mondial de volley-ball et elle doit être présente de plus en plus dans les grandes instances africaine et internationale», a déclaré Ary Graça Filho à son arrivée à Alger pour assister aux travaux du congrès électif de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), du 2 au 4 décembre. La cérémonie d'ouverture officielle des travaux du

congrès de l'instance continentale est prévue jeudi matin en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali et des invités de l'Algérie. Le président de la Fédération internationale de volley-ball a fait part, à cette occasion, de son engagement à aider la promotion de la discipline en Afrique en général et en Algérie en particulier, à travers un programme ambitieux entre l'Algérie et l'Italie, pays de volley par excellence. «L'Algérie a été le premier pays que j'ai visité à l'issue de mon élection à la tête de la FIVB. Un programme ambitieux entre les Fédérations italienne et algérienne de volley-ball est en cours de concrétisation après l'approbation du ministère de la Jeunesse et des Sports algériens», a-t-il fait savoir. Abordant les perspectives de la coopération entre l'instance internationale de volley-ball et l'Algérie au niveau des équipes nationales algériennes, le Brésilien Ary Graça Filho s'est dit «très impressionné par le niveau atteint par la sélection algérienne féminine». «La sélection algérienne féminine a de grandes potentialités pour devenir l'une des dix meilleures équipes au monde. Je suis optimiste quant à la disponibilité des pouvoirs publics à donner les moyens nécessaires à cette sélection qui représente dignement l'Algérie», a-t-il conclu.

Coupe d'Algérie (32es de finale): MCO-MOB et RCR-JSK à l'affiche

■ Le tirage au sort des 1/32^e de finale de la Coupe d'Algérie a donné lieu à plusieurs chocs qui devraient retenir l'attention des puristes de la balle ronde nationale surtout qu'il y aura des matchs au sommet entre les sociétaires de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'image de ces deux chocs : MC Oran-MO Béjaïa et RC Relizane-JS Kabylie.



Mission délicate pour les Mobistes

Par Mahfoud M.

Le détenteur du trophée, le MO Béjaïa entamera sa campagne par un déplacement périlleux à Oran pour croiser le fer avec le MCO dans un match qui promet beaucoup même si les deux équipes ne tournent pas bien cette saison, surtout les Hamaraous qui luttent pour quitter la zone rouge. Le promu, le RC Relizane qui reste sur une retentissante victoire en championnat contre l'USM Blida (5-1) a hérité de la JS Kabylie, un habitué de dame coupe et qui jouera son va-tout dans cette épreuve populaire, surtout après que ses chances de jouer le titre se sont rétrécies. Le RC Arbaâ, finaliste malheureux de l'édition précédente et lanterne rouge du championnat de Ligue 1 cette saison, ne devrait pas à priori, rencontrer de difficultés pour passer en 1/16e de finale contre l'ORBG Boussbaa. Quant au leader de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, il accueillera la formation de Paradou AC (L2) dans un derby de la capitale qui s'annonce intéressant à suivre et où les gars du

PAC ne vendront pas leur peau aussi facielement que ne le pensent certains. Parmi les autres matchs au programme des 32e de finale, le derby de l'Est du pays entre le MC El Eulma qui accueillera le CS Constantine, deux équipes en difficultés dans leurs championnats respectifs. Les Sanafirs devront quand même se méfier des gars de Babya qui ne se laisseront pas faire et qui tenteront de leur tenir tête. Le CR Belouizdad qui carbuera fort cette saison en championnat de Ligue 1 sera opposé à l'ASO Chlef qui ambitionne de retrouver la Ligue 1 dès cette saison. Les matchs des 32^e de finale se dérouleront les 18 et 19 décembre prochain.

M. M.

COUPE D'ALGÉRIE (32^e DE FINALE) RÉSULTAT

DU TIRAGE AU SORT :

- 1-CR Béni-Thour- NRB El Oglia
- 2-MC El-Eulma-CS Constantine
- 3-JJ Azzaba- USM Bel-Abbès
- 4-ASM Oran-NR Dély-Ibrahim
- 5-DRB Tadjenanet- MB Hassi Messoud

FC Valence

Feghouli meilleur joueur africain de la Liga

Le milieu de terrain international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, a été élu lundi soir meilleur joueur africain du championnat d'Espagne de football. Feghouli (25 ans) succède ainsi au palmarès à son coéquipier en sélection algérienne Yacine Brahimi, sacré l'année dernière pour son parcours avec Grenade.

C'est le capitaine valencien, Dani Parejo, qui a reçu le trophée à la place de Feghouli car la veille, l'Algérien, sélectionné à 37 reprises chez les Verts (9 buts), est devenu papa pour la première fois. De son côté, l'Argentin du FC Barcelone Lionel Messi a succédé à Cristiano Ronaldo (Real Madrid)



au prix du meilleur joueur de la Liga espagnole. Sans surprise, les joueurs du Barça et du Real se sont principalement partagés les trophées de la Liga.

Mis à part les prix de meilleurs défenseur et milieu de terrain qui ont été attribués à l'Espagnol Sergio Ramos et au Colombien James Rodriguez, tout le reste est revenu aux Barcelonais. Claudio Bravo a été désigné meilleur gardien de but, alors que le prix du meilleur entraîneur est revenu à Luis Enrique (FC Barcelone). Messi a remporté aussi le prix de meilleur attaquant, laissant à son coéquipier au Barça Neymar la distinction de meilleur joueur d'Amérique du Sud.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Etiquetage

Les Pays-Bas pourraient étiqueter les produits fabriqués au Sahara occidental

LE GOUVERNEMENT néerlandais pourrait étiqueter tous les produits fabriqués au Sahara occidental occupé par le Maroc et qui se retrouveraient commercialisés aux Pays-Bas, en vertu d'un vote de la chambre haute du Parlement néerlandais. La chambre haute du Parlement, qui a approuvé cette proposition, demande au gouvernement, sans le contraindre, d'étiqueter les produits agricoles et industriels dits «marocains» provenant du Sahara occidental occupé, vendus sur le marché local. Cette annonce intervient un mois seulement après le verdict de la Cour suprême britannique qui avait validé la plainte d'une association locale visant le ministère de l'Agriculture et la direction de la douane ayant autorisé l'entrée au Royaume-Uni des produits du Sahara occidental occupé sous le label frauduleux «made in Morocco (fabriqué au Maroc)». Cette plainte sera ainsi soumise à la Cour de justice de l'Union européenne.

L'ONG, Western Sahara Campaign, soutenue par un sérieux cabinet d'avocats à Londres (Leigh Day), estime que toutes les exportations marocaines originaires du Sahara occidental sont «illégales» et constituent une «violation du droit international», rappelant, à chaque fois, que les Nations unies ne reconnaissent pas «la souveraineté» du Maroc sur ce territoire. Western Sahara Campaign mène un combat depuis une année. Par ailleurs, agissant dans ce contexte, la Suède n'avait pas attendu un jugement de la Cour de justice de l'UE pour décréter un embargo sur «les produits marocains» fabriqués au Sahara occidental occupé. Aussi, le 21 février 2011, Stockholm et Londres avaient voté contre l'ouverture par la Commission européenne des négociations avec le Maroc pour la conclusion d'un nouvel accord de pêche notamment dans les eaux territoriales sahraouiennes.

Hani Y.

Dossiers du passeport, permis et carte nationale

Le certificat de résidence n'est plus exigé aux mineurs

LE CERTIFICAT de résidence n'est plus exigé aux mineurs dans les dossiers de demande du passeport, du permis de conduire et de la carte nationale d'identité, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Pour les mineurs, le certificat de résidence n'est plus exigé dans le dossier de demande du passeport, du permis de condui-

re et de la carte nationale d'identité», précise la même source. Le certificat de résidence était auparavant exigé pour l'obtention de ces documents.

Ces mesures entrent dans le cadre de la volonté des autorités de mettre fin aux lenteurs administratives en facilitant la délivrance des documents administratifs.

L. M.

Aïn Témouchent

Saisie de 223 grammes de cocaïne et 6 000 comprimés d'ecstasy



UNE QUANTITÉ de 223 grammes de cocaïne et 6 000 comprimés d'ecstasy ont été saisis dernièrement par les éléments de la sûreté de daïra d'El Amria, dissimulés à l'intérieur d'un véhicule, a-t-on appris mercredi auprès de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent. Exploitant une information, les

policiers, en étroite coordination avec le parquet compétent territorialement, ont intercepté la voiture à l'entrée ouest de la ville d'El Amria, située à 28 km du chef-lieu de wilaya. La fouille minutieuse de la voiture a permis la découverte et la saisie de cette quantité de drogue dure ainsi que six boîtes contenant les comprimés anxiolytiques, précise-t-on. Deux personnes se trouvant à bord du véhicule ont été arrêtées lors de cette opération qui a permis, également, le démantèlement d'un réseau international de contrebande de stupéfiants et d'anxiolytiques activant sur l'axe Maghnia-Oran. L'enquête suit son cours au niveau de cette sûreté de daïra, ajoute-t-on de même source.

Tahar G.

LES PRIX DU CARBURANT PLUS CHERS EN 2016



Djalou@hotmail.com

Wilaya de Tizi Ouzou

Deux terroristes éliminés

■ Deux terroristes ont été éliminés mercredi dans la wilaya de Tizi Ouzou par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Kamel L.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et poursuivant l'opération de ratissage près de la commune d'Aghrib, wilaya de Tizi Ouzou, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{re} Région militaire), a éliminé, le 2 décembre 2015 à 9h00, deux terroristes et a récupéré deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions», précise le MND. Le bilan de cette opération de ratissage menée par les forces de l'ANP depuis le 29 novembre 2015 et qui est toujours en cours, «s'éleve à la neutralisation de quatre terroristes et la récupération de quatre pistolets mitrailleurs et d'une quantité de munitions», récapitule la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «grâce à la permanente vigilance et à l'exploitation efficace de renseignements et lors d'une opération de qualité, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4th Région militaire) a déjoué, le 1^{er} décembre 2015, une tentative de colportage d'une grande quantité de kif traité s'élevant à dix-sept quintaux et treize kilogrammes. Deux véhicules tout-terrains ont également

été saisis», ajoute-t-on. D'autre part et au niveau de la 6th Région militaire, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté quarante contrebandiers de différentes

nationalités africaines et ont saisi un pistolet automatique, une quantité de munitions et trente-sept détecteurs de métaux», rapporte encore le MDN.

K. L./APS

Incendies dans deux salles de cours de deux écoles

Deux incendies provoqués par des poêles à mazout dans des écoles ont été enregistrés mardi et mercredi à Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès de la Protection civile. Le premier a été signalé dans une salle de cours de l'école primaire du village Talabouzrou, dans la commune de Makouda (20 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou), survenu avant-hier peu après 12 heures, suite à une fuite de mazout sur une poêle, avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. La salle de cours a subi de dégradations, outre la destruction d'un compteur électrique. Fort heureusement que les élèves étaient déjà sortis de la salle au moment de la déclaration de l'incendie.

Le second a été enregistré peu avant 8 heures, hier mercredi, dans un établissement scolaire à Ighil El-Mal, dans la commune d'Ath Zemenzer (17 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). Heureusement, les élèves

n'étaient pas encore là et seul le gardien de l'établissement a été incommodé par la fumée dégagée du poêle suite à une fuite. Les enseignants et les parents d'élèves ont à maintes reprises tenté d'attirer, mais en vain, l'attention des autorités compétentes sur les risques encourus par les élèves de ces établissements, eu égard à la vétusté des chauffages utilisés, datant des années 1980 mais en vain. Selon des sources locales, ce n'est pas la première fois qu'un tel incendie est signalé dans les écoles à Tizi Ouzou, qui, fort heureusement, n'ont jusque-là pas enregistré de pertes humaines. Hier, le personnel de l'établissement de Talabouzrou (Makouda), le plus important de la région de par son effectif, ont observé une journée de protestation pour dénoncer le silence des autorités face à leur réclamation portant rénovation de ces moyens de chauffage.

Hamid M.